



MAIRIE D'ARGILLIERS

DEPARTEMENT DU GARD

ARRONDISSEMENT DE NIMES

CANTON DE REDESSAN

PROCES VERBAL
SEANCE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 12/03/2026
19H00

Président : M. Laurent BOUCARUT

Elu(e)s présent(e)s : M. Laurent BOUCARUT, M. Rémy CLENET, Mme Christine CROUZIER, Mme Solveig De CORNEILLAN, M. Laurent DUBOIS, Mme Danielle LEUDIERE, Mme Sidonie REYNIER, M. Jean-Philippe VALENTIN,

Absent(e)s excusé(e)s : M. Christian BONNET,

Elu(e)s représenté(e)s : Mme Martine FERNANDES, procuration donnée à M. Rémy CLENET ; M. Didier VERSTRAETE, procuration donnée à Monsieur Laurent BOUCARUT ;

Secrétaire : Mme Sidonie REYNIER,

Ordre du jour :

- Election d'un secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu du 18/02/2026

Délibérations

1 – Convention de transfert de gestion des aménagements paysagers de la voie verte

Affaires Communales

- 2 – Personnels : Point de Situation
- 3 – Finances : **Présentation du CFU 2025 des 3 budgets**
- 4 – Environnement / Cadre de Vie / Urbanisme
- 5 – Culture / Vie Sociale / Solidarité
- 6 – Communication

Intercommunalité

- 7 – Communauté de Communes
- 8 – Syndicats Intercommunaux

Questions Diverses

OUVERTURE DE LA REUNION

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00.

PROCES-VERBAL SEANCE DU 18/02/2026

Le procès-verbal du 18/02/2026 est approuvé.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- **VU** l'article L2122-21 du CGCT,
- **VU** les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal N° D010/2020 en date 03/06/2020,
- **CONSIDERANT** l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par le Maire en vertu de cette délégation,

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DU 01.02.2026 AU 12.03.2026				
DATE	FOURNISSEUR	NATURE DES TRAVAUX	HT	TTC
17.02.2026	SOCOTEC	VERIFICATION INSTALLATIONS ELECTRIQUES		742.55
"	TERRES DE CUISINE	ACHAT REPAS ECOLE		1101.08
"	KDU	TRAVAUX TERRASSEMENT CIMETIERE		900.00
19.02.2026	ASE	FINALISATION ARRETE REVISION PLU		3480.00
23.02.2026	CDG30	SERVICE PREVENTION DES RISQUES		600.00
"	CDG30	SERVICE MEDECINE PREVENTIVE		453.00
"	JVS MAIRISTEM	SERVICE CNRACL		200.00
23.02.2026	PREFECTURE	DEGREVEMENT THLV		320.00
27.02.2026	TERRITOIRE D'ENERGIE SMEG	PHASE 1 ECLAIRAGE PUBLIC		13000.00
"	ASE	FINALISATION REVISION PLU		5640.00
09.03.2026	CAISSE D'EPARGNE	ECHEANCE 25.12.2025		2475.61
"	CREDIT AGRICOLE	ECHEANCE 31.01.2025		45795.87
10.03.2025	M. VEAUTE	ENQUETE PUBLIQUE PLU		3378.00
"	AIRELLE	MENAGE REMPLACEMENT		732.44
"	ONF	CONTRIBUTION HECTARES		450.08
30.01.2026	SAUR	HYDROCURAGE ECOLE		258.00
09.03.2026	CAFFIL	ECHEANCE 01.01.2026		2712.38

BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX

BUDGET ASSAINISSEMENT

DELIBERATIONS ADOPTÉES

D003_2026 - Signature de la convention de transfert de gestion relative aux aménagements paysagers des intersections entre la voie verte V66 et les routes départementales et communales et chemins ruraux sur le territoire de la commune d'Argilliers.

Rapporteur : Laurent BOUCARUT,

Monsieur le Maire expose :

Le Conseil Départemental du Gard a aménagé en 2020 une voie verte sur l'emprise de l'ancienne voie de chemin de fer entre le pont des Charrettes sur la commune d'Uzès et l'intersection de la RD227 et du chemin de Près sur la commune de Vers-Pont-du Gard.

Le Conseil Départemental et la Communauté de Communes du Pays d'Uzès ont entrepris un travail collaboratif pour aménager le long de cette voie verte, sur les communes d'Uzès, d'Argilliers et de Saint-Maximin, des services de proximité (parkings, aires de repos, mobiliers, panneaux d'informations...) et des plantations et définir les modalités de leur financement.

Au terme de leur réalisation par le Conseil Départemental, il a été convenu que la commune d'Argilliers assurerait l'entretien des aménagements réalisés sur son territoire.

Une convention de « transfert de gestion relative aux aménagements paysagers des intersections entre la voie verte V66 et les routes départementales et communales et chemins ruraux sur le territoire de la commune d'Argilliers » a été élaborée ; ayant pour objet de préciser les modalités d'intervention et les domaines de responsabilité du Conseil Départemental et de la Commune d'Argilliers quant au cadre de l'entretien et de l'exploitation des aménagements suivants :

- Aménagements paysagers des intersections entre la voie verte et les routes départementales et communales et les chemins ruraux sur le territoire de la Commune d'Argilliers.

Il vous est donc proposé :

- D'autoriser le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

-

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **D'autoriser** le Maire à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

AFFAIRES COMMUNALES

2 – Personnels

3 – Economie / Finances

Le vote du CFU était prévu pour le conseil du jeudi 12 mars 2026. En raison des perturbations informatiques de la DGFIP, le vote est reporté à une date ultérieure.

Monsieur le Maire présente les chiffres du CFU :

Budget principal :

Le CFU du Budget Principal fait ressortir les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice	352 962,97 €	372 579,70 €	63 529,41 €	131 349,58 €
Résultats de l'exercice		19 616,73 €		67 820,17 €
Restes à réaliser			18 640,00 €	16 210,80 €
Résultats reportés 2024		3 594,00 €	98 261,65 €	
Résultats de clôture		23 210,73 €	30 441,48 €	

Chapitre 11- Charges à caractère général

Dépenses hors litige EDF non réglé et titre crèche non encaissé.

Chapitre 12 – Charges de personnel

Avec un total de 200 063,05 € sur un total de dépenses de la section de fonctionnement de 352 962,97 €, les charges de personnel représentent 56,68%.

Budget Assainissement :

Le CFU du budget Assainissement fait ressortir les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice	81 390,38 €	61 042,00 €	29 929,51 €	36 541,00 €
Résultats de l'exercice	20 348,38 €			6 611,49 €
Résultats antérieurs reportés		2 557,54 €		193 996,04 €
Résultats de clôture	17 790,84 €			200 607,53 €

Budget locaux commerciaux :

Le CFU du budget Locaux Commerciaux fait ressortir les résultats suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENTS
Opérations de l'exercice	8 897,37 €	9 660,04 €	5 578,47 €	6 392,00 €
Résultats de l'exercice		762,67 €		813,53 €
Résultats antérieurs reportés	456,97 €			1 918,96 €
Résultats de clôture		305,70 €		2 732,49 €

4 – Environnement / Cadre de Vie / Urbanisme

ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de modernisation du parc d'éclairage public ont repris, montée du château, impasse le Plagnol ainsi que sur la place Mireille Tournigant avec le changement des mâts.

Une demande de devis est en cours pour des blocs de pierre. Ces blocs installés autour des mâts permettront de les protéger des chocs véhicules. Ils serviront aussi de sièges.

Des blocs seront prévus aussi pour sécuriser le fond de la place de l'Ancien Four.

Projet « Promenade du Baron de Castille » :

Ce projet culturel intitulé « **Promenade du Baron de Castille** » vise à valoriser le patrimoine historique et artistique lié au château de Castille.

Colonne cubiste :

Colonne composée de six cubes en pierre, d'une hauteur de 3 mètres, qui accueillera une exposition des personnalités et des œuvres liées à l'histoire du château de Castille.

Un QR code permettra d'avoir accès à divers récits audios et vision de l'histoire du château.

La colonne est financée par l'association l'Uzège et le carrier Zaphini de Castillon du Gard qui offre les pierres ; pour un montant de 10 000€.

Les fondations sont commencées. Une réunion technique avec les services du Département a été organisée pour cadrer l'espace dédié.

Inauguration de la colonne le 28 mars prochain :

Cette journée sera portée par l'Association La Fabrique des Curieux et co-organisée par l'Association l'Uzège.

La Fabrique des Curieux offrira à cette occasion une journée en partenariat avec la bibliothèque « Le printemps des Poètes », avec présentation de l'archive exceptionnelle de M. Jean Deparis ; avec des artistes et personnalités artistiques qui ont tenu à lui rendre hommage.

L'inauguration des travaux du cimetière du Baron de Castille sera faite un peu plus tard dans l'année.

5 – Culture, Vie Sociale

VIE SOCIALE

ECOLE

Conseil d'école : Le 10.03.2026

Une future rentrée : avec des prévisions à zéro rentrée, zéro sortie.

La classe unique d'Argilliers ne compte aucun enfant de Saint-Maximin. Nous avons 2 enfants venant de l'école Montessori d'Uzès.

Séances de natation : Initialement prévues pour les enfants des classes de CP et CM2, tous les enfants de la classe Unique d'Argilliers iront une matinée à la piscine, 2 fois/semaine sur 4 semaines.

Sortie de fin d'année : Entièrement financée par l'APE, les enfants visiteront Aigues-Mortes le matin, balade en péniche, arrêt dans une manade, déjeuner, et visite du Seaquarium l'après-midi.

Fête de l'école : Le vendredi 19 juin 2026.

6 – Communication

INTERCOMMUNALITE

7 – Communauté de communes

8 – Syndicats intercommunaux

SICTOMU

Retour sur le conseil syndical du 03/03/2026

Présentation du CFU : Excédent d'investissement 1 934 702,84€, Excédent de fonctionnement 1 743 624,56€.
Report du résultat de clôture de la section d'investissement 2 665 594,22€

TOM à 13,1 %

Vote du budget au prochain conseil.

SIAEP :

Retour sur le conseil syndical du 12/03/2026

Présentation du CFU : Un résultat de clôture 2025 à + 390 071,41€ en investissement et + 925 205.07€ en fonctionnement.

QUESTIONS DIVERSES

Dernier conseil de la mandature,

Remerciements du Maire aux élus pour leur investissement, avec une mention particulière aux élus qui mettent fin leurs mandats d'élus locaux ; Christian Bonnet, Martine Fernandes (2 mandats 2014 et 2020), Danielle Leudière Jean-Philippe Valentin, Didier Verstraete, et **Christine Cruzier (25 ans en tant qu'élue de la commune) à qui Monsieur le Maire remet la médaille d'honneur de la commune.**

Fin de séance du conseil municipal à 20h04 le 12/03/2026

La Secrétaire,

Sidonie REYNIER



Le Maire,

Laurent BOUCARUT



